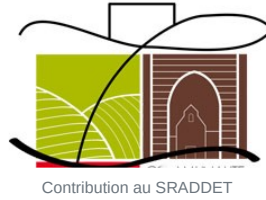


## Contribution au SRADDET



Le Schéma Régional d'Aménagement, de développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), au travers du SCOT, appelle à un investissement des élus et des acteurs locaux. C'est par cette concertation que le Gers fera entendre sa voix.

Avec 190 000 habitants sur 6 256,82 km<sup>2</sup>, le Gers peut se définir comme la partie la plus rurale de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Il ne compte d'ailleurs aucune agglomération importante, même si son chef-lieu AUCH est un centre d'intérêt où toutes les administrations et de nombreux services y sont installés.

### OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE

Le territoire régional de 5,7 millions d'habitants compte 6 métropoles urbaines représentant 1/3 de la population (1,9 millions d'habitants) et 91 pôles urbains totalisent avec ces métropoles plus de 60 % de la population Occitanie.

C'est donc hors pôles urbains : 1,9 million d'habitants répartis sur 60 % d'occupation de l'espace dont 55 % en Surface Agricole Utile.

Cette ruralité présente un panel où 7 filières, les plus remarquées, assurent une composante importante de la dynamique régionale rurale :

- . le numérique
- . les énergies renouvelables
- . la santé
- . l'agriculture
- . le tourisme
- . la filière bois
- . l'agroalimentaire

Les chiffres répertoriés ci-dessous sont révélateurs de la dynamique affichée :

- . Agriculture : 7 milliards
- . Agro-alimentaire : 7,8 milliards, qui sur ces deux activités génèrent 130 000 emplois.
- . Tourisme : 30 millions de touristes, 14 milliards d'€ soit 10 % du PIB et 100 000 emplois.

C'est donc toutes les problématiques liées à la ruralité, à ses infrastructures, à son organisation qui sont soulevées et qui doivent s'inscrire dans un projet global de Développement Durable et d'EGALITE des territoires.

Même si le thème « d'action territorialisée » est défini par une volonté politique pour structurer par filière le tissu productif, cette volonté sera inévitablement sélective dans les opportunités de développement. La connexion des différents acteurs demeurera centralisée sur les créations d'entreprises aux lieux stratégiques, le plus souvent retenus par la puissance des grandes agglomérations.

A contrario, les zones rurales, à consonance souvent de « zones défavorisées » appellent un renouvellement de générations difficile à réaliser, trop limité aux offres de services aux populations.

Des points stratégiques de développement directement liés à une dynamique dans le périmètre régional pourraient donc se concentrer sur les 7 filières précédemment identifiées.

Le département du Gers, dans son intégralité, s'est résolument tourné vers un désenclavement numérique, voulu par le Conseil Départemental et par toutes les communautés de communes, donc par conséquent pour le territoire gersois.

L'incidence du numérique est un atout qui place les ruraux à égalité avec les centres urbains, pourvus par les opérateurs.

**Cette première présentation est le début d'une réflexion politique qui devra évoluer dans les semaines à venir pour porter haut et fort le concept d'aménagement du cœur du Gers.**



réunion de la communauté des communes